



Defiscalisation sur un terrain que nous possédons

Par Visiteur

Bonjours, nous possédons un terrain ou nous allons y construire plusieurs maisons pour du locatif, la commune ne rentre pas dans une loi scellier, quel est la possibilité de défiscalisation ou de réduction d'impôts, merci d'avance.

Par Visiteur

Bonjour,

bonjours, nous possédons un terrain ou nous allons y construire plusieurs maisons pour du locatif, la commune ne rentre pas dans une loi scellier, quel est la possibilité de défiscalisation ou de réduction d'impôts, merci d'avance.

Si vous ne pouvez pas opter pour le dispositif Scellier, actuellement il n'existe pas d'autres dispositifs immobiliers (amortissement ou réduction d'impôt).

Très cordialement.